
**Les accidents de la vie courante, grande cause nationale en 2011 ?
Les assureurs mutualistes de GEMA Prévention s'impliquent dans le CLAC (Collectif interassociatif de Lutte contre les Accidents de la vie Courante)**

Les accidents domestiques et de loisirs (brûlure, noyade, défenestration, électrisation, chute...), dits « Accidents de la vie courante » tuent 19 000 personnes par an et en blessent 4,5 millions. Pour lutter contre ce fléau, encore méconnu, 44 associations, dont GEMA Prévention, viennent de créer le collectif interassociatif CLAC. Objectif : obtenir le label grande cause nationale en 2011 pour sensibiliser le plus grand nombre à ces drames du quotidien, le plus souvent évitables.

Accidents de la vie courante (AcVC), une mobilisation sans précédent pour plus de visibilité

La mobilisation du CLAC a déjà été relayée par les Ministres chargés de la Consommation, de l'Intérieur et de la Santé qui ont écrit au Premier ministre pour que son choix, qu'il devrait annoncer à l'automne, se porte sur cette cause. En effet, chaque année, une campagne de communication est agréée par le Premier ministre en tant que « grande cause nationale », ce qui ouvre droit à la diffusion gratuite de messages par les sociétés France Télévision et Radio France : cette couverture médiatique créera une véritable prise de conscience du fléau des AcVC et permettra à la prévention de ces drames du quotidien de gagner en visibilité, en impact et en efficacité.

Accidents de la vie courante, les actions de GEMA Prévention

GEMA Prévention est l'un des membres fondateurs du CLAC. Signataire de la [Charte de la prévention des accidents de la vie courante](#), GEMA Prévention développe déjà de nombreux outils et actions de prévention de ces risques et renforcera sa mobilisation en 2011 : [découvrir les actions de GEMA Prévention](#)

Accidents de la vie courante, quelques repères

Un accident de la vie courante est un traumatisme non intentionnel qui ne survient ni sur la route (accident de la circulation), ni pendant les heures de travail (accident du travail). Les AcVC se répartissent entre les accidents domestiques, les accidents survenant à l'extérieur (magasin, trottoir, ...), les accidents de sports et les accidents de vacances et loisirs.

Chiffres-clés France

- > 11 millions d'accidents par an
- > 1200 personnes hospitalisées par jour
- > 1ère cause de décès chez l'enfant de 1 à 4 ans

En savoir plus : www.gema.fr

GEMA Prévention est une association créée en 1995 par les assureurs mutualistes du GEMA. Syndicat professionnel, le GEMA représente les groupes et mutuelles suivants qui assurent collectivement plus d'une voiture de particuliers sur deux et deux habitations de particuliers sur trois :

groupe AGPM Assurances, Altima Assurances, AMDM, AMF Mutuelle, Ethias AAM Droit commun, GCE Assurances IARD, groupe GMF, groupe IMA, groupe Maaf, groupe Macif, groupe MAE, groupe Maif, MAPA-Mutuelle d'assurance, groupe Matmut, MFA, MISPM, Monceau Assurances, Natixis Assurances, Smacl Assurances, le Sou médical, Usu.

Contact presse

Nathalie Irisson, Secrétaire générale de GEMA Prévention, 01 53 04 16 21 nathalie.irisson@gema.fr